

PLUi de Montagne : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 4 décembre 2025

Le document d'urbanisme en vigueur à Montagne (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 9 octobre 2025. Il délimite 100 zones, dont 22 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 4 décembre 2025.

- Le PLUi de Montagne s'applique dans sa version du 9 octobre 2025.
- Il délimite 100 zones : 22 urbaines (U), 3 à urbaniser (AU), 23 agricoles (A) et 52 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Montagne occupe le rang 63 par le nombre de zones délimitées : 45 zones de plus que la médiane du département (55 zones).
- 118 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Montagne depuis 2013, pour 74 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	100 zones
Zones urbaines (U)	22 zones
Zones à urbaniser (AU)	3 zones
Zones agricoles (A)	23 zones
Zones naturelles (N)	52 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI DU GRAND SAINT EMILIONNAIS
Version du	9 octobre 2025
Partition GPU	DU_200035533
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_200035533/fa15fb3c59db8325e6bf273ca9811cf1/200035533_reglement_20251009.pdf

Les risques naturels et technologiques à Montagne

Risques majeurs recensés	Mouvement de terrain, Séisme
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	11 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er octobre 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/montagne-33290>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UA, UB, UC, UE, UX

Nomenclature des zones à urbaniser

1AUab, 1AUab1, 1AUab2

Situation administrative

Code INSEE

33290

Code postal

33570

Intercommunalité

CC du Grand Saint Emilionnais

Département

Gironde

Région

Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

100 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

100 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

100 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Saint-Christophe-des-Bardes (4,0 km)

33 zones

Néac (4,1 km)

23 zones

Les Artigues-de-Lussac (4,7 km)

60 zones

Lussac (5,2 km)

85 zones

Saint-Émilion (5,3 km)

111 zones

Puisseguin (5,3 km)

65 zones

Saint-Étienne-de-Lisse (6,4 km)

28 zones

Saint-Genès-de-Castillon (6,4 km)

25 zones

Saint-Hippolyte (6,5 km)

18 zones

Saint-Laurent-des-Combes (6,6 km)

43 zones

Saint-Philippe-d'Aiguilhe (7,3 km)

34 zones

Petit-Palais-et-Cornemps (8,2 km)

63 zones

Saint-Cibard (8,3 km)

18 zones

Saint-Pey-d'Armens (8,8 km)

18 zones

Tayac (8,9 km)

18 zones

Saint-Sulpice-de-Faleyrens (9,2 km)

65 zones

Vignonet (9,4 km)

23 zones

Gardegan-et-Tourtirac (9,9 km)

44 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/montagne-33290>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.